Décision 26-DCC-202 du 26 octobre 2026

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Marilys et Stailloux par les sociétés Cormantuel et ITM Entreprises

Posted on: 26 octobre 2026 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	sociétés Cormantuel et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	société Marilys société Stailloux

Lire

Le texte intégral
122.18 Ko